

BRÈVES ÉCONOMIQUES Tunisie & Libye

Une publication du SER de Tunis
Semaine du 22 janvier 2024

LE CHIFFRE A RETENIR

200 M TND

Le montant du dispositif mis en place par la
Caisse des dépôts et des consignations (CDC)
pour soutenir les PME en difficultés

Tunisie

Nomination de trois nouveaux ministres à des postes clé et de trois nouveaux secrétaires d'État à l'Économie, l'Industrie et à l'Emploi

Mme Feryel Ouerghi a été nommée ministre de l'Économie et de la Planification. Maître de conférences en économie à l'École supérieure des Sciences Économiques et Commerciales de Tunis depuis 2000, Feryel Ouerghi avait été consultée à ce titre lors d'une rencontre du Président Saïed avec un groupe d'économistes le 31 mai 2023. Cette nomination met fin à l'intérim de la ministre des Finances sur ce portefeuille depuis le limogeage du précédent ministre de l'Économie Samir Saïed en octobre dernier. Elle sera assistée dans ses fonctions par M. Samir Abdelhafidh, secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Économie et de la Planification chargé des petites et moyennes entreprises.

Mme Fatma Chiboub a été nommée ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie. Le poste était vacant depuis le départ de Neila Gonji en mai 2023. Ancienne directrice du parc des activités économiques de Bizerte, Fatma Chiboub a occupé des postes dans divers ministères, dont le ministère de l'Industrie. Elle est également administratrice de la Banque de Tunisie et des Emirats (BTE). M. Ouail Chouchane, a été nommé secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Industrie, des Mines et de

l'Energie, chargé de la Transition énergétique. M. Chouchane travaillait jusqu'alors au sein du bureau de la BERD à Tunis.

Le nouveau ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, M. Lofti Dhiab, était depuis 2022 Directeur général de la planification, de la programmation et des projets, et superviseur du comité sectoriel chargé d'accélérer la mise en œuvre des projets publics au sein du même ministère, qu'il a rejoint en 1992. Son prédécesseur, Nasreddine Nsibi, qui était aussi porte-parole du gouvernement, n'avait pas été remplacé à la suite de son limogeage en février 2023. Il sera assisté par M. Riadh Choud, nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, chargé des sociétés communautaires.

La Caisse des Dépôts et des Consignations (CDC) a lancé un dispositif d'aide spécifique aux PME en difficulté de 200 M TND

Dans le cadre du programme de relance de l'économie nationale, la [CDC a ouvert une nouvelle ligne de financement](#) dédiée à la souscription à des fonds d'investissement, de restructuration et de développement des PME. Cette ligne d'une taille cible de 200 millions de dinars (environ 60 M€) opérera localement, souscrivant à hauteur de 40% de fonds mono-pays, sur une période d'investissement de 3 ans. Cette initiative, composée de 20 fonds répartis en 3 catégories, soutiendra 140 PME. Le FADES, en tant que premier bailleur de fonds, financera cette ligne avec un crédit de 120 millions de dinars.

Ce dispositif est complété par la création de deux autres fonds d'une taille cible de 100 M TND chacun : le Fonds « Impact » visant à soutenir les entreprises affectées par la crise du Covid-19 avec un accent particulier sur le développement régional, et le Fonds « Relais » intervenant au deuxième tour des levées de fonds pour la pérennisation de projets performants en assurant le relais d'investisseurs sortants.

Ces initiatives de la CDC s'inscrivent dans une démarche de promotion du capital-investissement en Tunisie afin d'accompagner le développement de PME et lutter contre la sous-capitalisation, le surendettement et les divers problèmes de liquidité affectant les PME tunisiennes.

L'Italie met en place une nouvelle ligne de crédit de 55 M EUR pour les PME tunisiennes

Ce nouveau programme de soutien au secteur privé s'inscrit dans la continuité des diverses lignes de crédit mises en œuvre par l'Italie depuis 1988 dont la 8^{ème} et dernière, d'un montant de 73 M EUR, avait été approuvée par les autorités italiennes en 2011, ouverte en 2013 par la BCT et désormais intégralement engagée. Financées par l'Agence italienne pour la coopération au développement (AICS), ces lignes de crédit sont destinées à faciliter l'achat d'équipements italiens par des PME tunisiennes. L'abondement de 55 M EUR, approuvé cette semaine par l'ARP, s'accompagne de conditions de prêts améliorées : un taux d'intérêt de 0% (contre 4,5% initialement) et un remboursement sur 40 ans.

Publication du « Budget citoyen 2024 » : une synthèse de la Loi de Finances à destination des citoyens tunisiens.

Le ministère des Finances a publié un document de vulgarisation de la loi de Finances, intitulé « Budget du citoyen 2024 » à destination du grand public, reprenant dans une logique de transparence les grands objectifs du budget de l'État pour l'année à venir. Reposant sur l'hypothèse d'une croissance de 2,1% et d'un prix du baril de pétrole de 81 USD, le document rappelle les grandes lignes du budget 2024 : des recettes de 49,2 Mds TND, dont 44 Mds TND de recettes fiscales, des dépenses (hors remboursement du principal de la dette) de 59,8 Mds TND réparties principalement entre masse salariale (24 Mds TND ; près de 40% des dépenses), dépenses de gestion et d'interventions publiques (22 Mds TND ; 37 % des dépenses), et charges d'intérêts sur la dette (7 Mds TND ; 12%) et un déficit de 10,6 Mds TND. En ajoutant le remboursement du principal des emprunts publics arrivant à échéance en 2024 (17,8 Mds TND), le besoin de financement dépasse 28 Mds TND. Concernant le volume total d'endettement, il atteindrait 139,9 Mds TND pour représenter 79,8% du PIB. Le document détaille par ailleurs les principales dépenses sociales et de développement : 11,7 Md TND des dépenses de subventions dont 6 Md en faveur des carburants, 3,6 Md TND en faveur des produits alimentaires de base et 660 M TND pour les transports ; 3,3 Md TND de transferts sociaux - hors caisses de sécurité sociale - et 6,8 Md TND dans des projets de développement et d'aménagement (eau, agriculture, réseau routier etc.).

RFR : Inauguration d'un tunnel de 177 mètres reliant Saïda Manoubia au Bardo

Lors de son inspection de l'avancement des travaux de certains éléments de la ligne D du réseau ferroviaire rapide (RFR), le ministre des Transports Rabie Majidi, a assisté à l'inauguration d'un tunnel de 177 mètres de long qui permet le passage des voitures sous la voie ferrée pour relier la région de Saïda Manoubia et le centre-ville aux quartiers de Khaznadar et du Bardo. Réalisé dans le cadre de la partie génie civil de la ligne D du RFR, qui doit relier la Gare de Tunis à la région de Gobaa (gouvernorat de la Manouba), la construction de ce tunnel doit contribuer à la levée du blocage du projet, à l'arrêt depuis mars 2019 suite à une décision du conseil municipal du Bardo qui refusait de laisser passer la ligne en surface au motif que cela diviserait le quartier du fait des clôtures de protection de la voie. Lancé en 2010, le projet RFR est l'un des plus anciens projets d'infrastructure du pays, piloté par le ministère des Transports et financé à 40% par l'Etat tunisien. L'AFD finance ce projet à hauteur de 50 M EUR et est chef de file d'un groupement de bailleurs composé de la Banque européenne d'investissement (BEI), de la Banque allemande pour le développement et la reconstruction (KfW) et de l'Union Européenne.

Le parlement tunisien approuve un prêt de la BEI de 40 MEUR pour la modernisation des établissements scolaires

L'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a adopté, lors d'une séance plénière du 22 janvier, un accord de financement conclu entre la Tunisie et la Banque Européenne d'investissement (BEI) d'un montant de 40 M EUR pour la deuxième tranche du « Programme de modernisation des établissements scolaires » PMES 2. Ce programme « PMES 2 », qui devrait bénéficier à près de 14 500 élèves au total, prévoit la création de 80 nouvelles écoles primaires, l'aménagement et la réhabilitation des

écoles primaires prioritaires et l'acquisition d'équipements informatiques et de bus scolaire. Son coût total est estimé à 80 M EUR, dont 40 M EUR couverts par le prêt de la BEI, 25 M EUR de don de l'Union européenne et 15 M EUR financés par l'Etat tunisien. Ce projet s'inscrit dans la continuité du Programme de modernisation des établissements scolaires lancé en 2014, dont la première tranche, qui bénéficiait d'un prêt de 70 M EUR de la BEI, de 45 M EUR de la Banque allemande de développement (KfW) et d'un don de l'UE de 20 M EUR, a été finalisée à 70%.

Le TABC et l'ATCT s'associent pour promouvoir l'expertise tunisienne sur le continent africain

Le Conseil d'affaires tuniso-africain (TABC) et l'Agence tunisienne de coopération technique (ATCT) ont signé le 24 janvier un accord de partenariat afin de valoriser l'expertise tunisienne sur le continent africain. A ce titre, l'ATCT sera chargée de mettre en place des programmes de conseil lors des missions économiques et des événements organisés par le TABC, dont la 7^{ème} édition de la Conférence internationale sur le financement de l'investissement et du commerce en Afrique "FITA 2024", prévue à Tunis les 11 et 12 juin 2024. Cet accord devrait permettre aux deux agences de renforcer leur coopération dans le but d'amplifier les relations économiques entre la Tunisie et le reste de l'Afrique. Les relations entre la Tunisie et l'Afrique sont encore peu développées puisque seulement 10% des exportations tunisiennes sont dirigées vers l'Afrique (dont 7% vers la Libye et l'Algérie).

Le chiffre d'affaires de TUNISAIR en hausse de 16% en 2023 à 1,6 Md TND

Selon le [rapport trimestriel la bourse de Tunis sur TUNISAIR](#), la compagnie aérienne majoritairement détenue par l'Etat a connu une année favorable avec une hausse de 16% de son chiffre d'affaires par rapport à 2022, passant de 1,4 Md TND en 2022 à 1,6 Md TND, bénéficiant principalement d'une augmentation de 14% du nombre de passagers transportés soit 2,5 M passagers en 2023 contre 2,2 en 2022. Le recul du cours du pétrole de 18,1% sur un an a permis une baisse des charges de carburant de 2%, malgré une augmentation de la consommation en volume de 14,6%.

Les charges de loyers des avions ont augmenté en raison de l'entrée dans la flotte de cinq avions en location longue durée mais aussi du fait de plusieurs affrètements ponctuels durant la haute saison. Si l'encours des dettes de l'entreprise a baissé de près de 100 M TND pour passer de 859 M TND en 2022 à 766 M TND en 2023, les charges financières ont augmenté de près de 10 M TND à cause de la hausse des taux d'intérêt et de la dépréciation du dinar USD/TND et EUR/TND sur les crédits en devises. Les charges de personnel ont également augmenté de 12 % malgré la baisse des effectifs de 3 %.

Libye

Création d'un consortium financier pour soutenir l'investissement privé

Les associations et lobbys du secteur privé, le Conseil des affaires libyennes et l'Union de l'industrie libyenne, annoncent la création d'un nouveau consortium financier afin de combler les carences du secteur bancaire privé dans le financement des entreprises libyennes. La BCL et la Banque Islamique de Développement prendront des participations dans le groupement, ainsi que le ministère des Finances du GUN, le Conseil de privatisation et d'investissement, et la compagnie d'assurance Al Baraka. Les membres de Conseil des affaires libyennes et de l'Union de l'industrie libyenne sont invités à souscrire à une participation dans ce nouveau groupe financier.

La NOC lève le blocage du champ pétrolier Sharara et annonce la reprise de ses activités après trois semaines d'arrêt

Le 21 janvier, la National Oil Company (NOC) a annoncé la levée du blocage pour cause de force majeure sur le champ pétrolier Sharara et la reprise de ses activités à la suite de la décision du « Rassemblement du Fezzan » de suspendre son sit-in. Cette décision a été prise suite à un accord avec le président du conseil d'administration de la NOC, Farhat Bengdara et le Rassemblement du Fezzan qui conditionne la réouverture du champ à la mise en œuvre des demandes des manifestants, notamment le transfert du siège de la société Akakus de Tripoli à Ubari, dans la région du sud. Le champ de Sharara, bloqué par des manifestations protestant contre les conditions économiques et sociales défavorables de la région depuis le début du mois, avait fait l'objet d'une force majeure depuis le 7 janvier.

Les coûts de la reconstruction de la région sinistrée de Derna ont été estimés à 1,8 Mds USD et les pertes économiques dues à la catastrophe à 1,7 Mds USD.

La Banque Mondiale, l'ONU et l'UE ont publié un rapport [d'Évaluation rapide des dégâts et des besoins de la Libye \(RDNA\)](#) causés par la tempête Daniel le 10 et 11 septembre 2023 de la rupture de deux barrages au nord-est de la Libye (de Derna à Benghazi). Le rapport comptabilise 4 352 morts, plus de 8 000 disparus et 44 800 déplacés. En décembre 2023, trois mois après le passage de la tempête, 250 000 personnes avaient encore besoin d'aide humanitaire. Le rapport évalue à 1,65 Mds USD les pertes économiques causées par la catastrophe, ce qui représenterait 3,6% du PIB (2022).

Le coût estimé de la reconstruction sur trois ans s'élève à 1,8 Mds USD, dont 0,7 Mds la première année et 1,1 Mds USD pour les deux suivantes. Touché en première ligne, le secteur du logement concentre 30% des besoins (517 M USD), le secteur de l'eau 13% (234 M USD) et le secteur des transports 12% (209 M USD). Sur les 1,8 Mds USD de coûts estimés pour la reconstruction, 1,2 Mds USD seront dédiés aux infrastructures (70 %). Selon le rapport, l'impact macroéconomique de la catastrophe sera résiduel au niveau national, sachant que les villes les plus touchées d'Al Jabal al Akhdar, de Derna, et d'Al-Marj, qui concentrent 75% des dégâts, contribueraient seulement à 7% du PIB libyen. Derna subirait le plus fort repli économique (-1,1 % en 2023 puis -3,7% en 2024 et 2025). Il serait plus modéré pour Benghazi, la capitale du Gouvernement de Salut National (-0,1% en 2023 puis -0,3% en 2024 et 2025). Essentiellement régionale, la récession épargnerait le reste du pays à condition que les travaux de

reconstruction conduisent à une reprise rapide de l'activité économique dans les villes sinistrées et à une restauration du capital détruit.

Le GSN signe avec des entreprises égyptiennes des accords pour la construction de 11 nouveaux ponts à Derna, Benghazi et Ajdabiya

Le gouvernement de stabilité nationale (GSN) basé à l'Est, a annoncé avoir signé des « contrats majeurs » avec les entreprises égyptiennes Neom Egyptian Compan et Wadi Al-Nile Company pour la construction de 11 nouveaux ponts à Derna, Benghazi et Ajdabiya. La signature a eu lieu le 21 janvier en présence du Premier ministre du GSN, Oussama Hammad, du président du Comité pour la reconstruction et la stabilité, Hatem Al-Araibi et du directeur exécutif du Fonds de reconstruction de Derna, Belkacem Haftar. Les projets comprennent la construction de six nouveaux ponts à Derna (le pont maritime, le pont Wadi Al-Naqa, de Mosque Al-Sahaba, de Wadi 1, 2 et 3), deux à Ajdabiya (le pont de la ville centrale et celui de l'intersection entre la route périphérique et la route de Tobrouk) et trois à Benghazi (le pont d'intersection de l'île Al-Jarat, celui de l'île Al-Salam à l'entrée est de la ville et le celui d'intersection de la route Al-Hawari avec la cimenterie). Derna et Ajdabiya font toutes deux parties des zones ciblées par le programme de reconstruction des infrastructures des villes touchées par les inondations dévastatrices du 10 septembre 2023.

La Libyan Investment Authority (LIA) a conclu un accord avec BP

Au cours d'une cérémonie qui s'est tenue au siège de la compagnie British Petroleum (BP) au Caire le 17 janvier, la Libyan Investment Authority (LIA) a conclu un accord avec BP actant du renforcement de leur partenariat. A cette occasion, les deux parties ont également confirmé l'avancement du projet d'exploration dans le bassin de Ghadames et le golfe de Syrte pour les blocs A, B et C en partenariat avec l'entreprise Eni et la NOC, l'un des plus importants projets d'exploration en Libye puisqu'il comprend l'exploration onshore et offshore. Ces projets d'exploration s'inscrivent dans la volonté de la Libye d'augmenter sa production de pétrole journalière.

Le Fonds de reconstruction de Derna signe un accord avec la société émirienne Global Contracting pour des projets de rénovation d'infrastructures

Le Fonds de reconstruction pour Derna et les villes et zones affectées a annoncé le 19 janvier la signature de contrats pour plusieurs projets dans la ville de Derna avec la société émiratie Global Contracting. Parmi les projets figurent la rénovation d'infrastructures à Derna, la construction de stations d'épuration et de deux usines de dessalement d'eau de mer, la modernisation des barrages de l'oued de Derna et un canal intégré pour le cours de l'oued jusqu'à la mer. De plus, la société émiratie sera également chargée de créer un brise-lames qui préservera la façade côtière de Derna, ainsi que plusieurs projets à l'ouest des frontières administratives de la ville que le fonds n'a pas spécifiés.

La GECOL lance une étude visant à activer les points de connexion électrique avec des pays de l'Union européenne

La compagnie nationale d'électricité (GECOL) a annoncé le 17 janvier le lancement d'une étude visant à activer les points de connexion électrique avec des pays de l'Union européenne, notamment Malte, la Grèce et l'Italie, lors de la première réunion du comité de liaison internationale au siège de la compagnie. L'objectif de cette étude est de renforcer le réseau électrique en Libye, diversifier les sources d'énergie et accroître la stabilité du réseau. Ces projets s'ajoutent à la participation de la Libyan United International Company (LUIC), consortium de plusieurs entreprises libyennes du secteur privé travaillant dans le domaine des communications, au projet de câble de télécommunications sous-marin Medusa afin de relier la Libye à l'Europe.

La NOC aurait chargé Oil Invest du projet de liaison entre les champs pétrolifères du bassin de Syrte et les ports de Ras Lanuf et d'Al-Sidr

Selon Africa Intelligence, la NOC libyenne aurait confié le projet de liaison entre les champs pétrolifères du bassin de Syrte et les ports de Ras Lanuf et d'Al-Sidr à Oil Invest, à une filiale de la Libyan Investment Authority (LIA). Estimé à 2 Mds USD, il s'agit d'un projet très important pour la Libye puisqu'il permettra de créer un oléoduc de 700km dans le désert de Syrte pour relier les champs pétrolifères. Pour le moment, aucune communication officielle de la NOC n'a été publiée à ce sujet.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : Assia Farah Benbahria, Leopold Luquet

Abonnez-vous : tunis@dgtresor.gouv.fr